

Aux associations de quartier et institutions  
riveraines

Neuchâtel, le 2 septembre 2024

### Suite des travaux d'aménagement des Jeunes-Rives

Madame, Monsieur,

Après une ouverture de la plage durant la saison estivale, le chantier de l'aménagement du secteur 1 du nouveau parc des Jeunes-Rives reprend en ce début du mois de septembre afin de réaliser les travaux lacustres relatifs à la nouvelle crique et de finaliser les aménagements du parc.

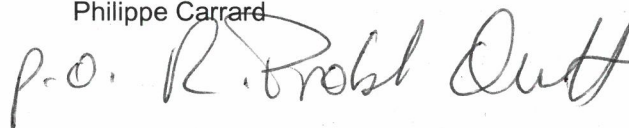
Lors de cette phase, nous procéderons au pré-forage puis au battage de pieux qui permettront la construction prochaine du bâtiment du café-bain. Ces travaux, prévus dès le 9 septembre et jusqu'à la mi-octobre, pourront occasionner des nuisances sonores que les équipes s'efforceront de réduire au maximum.

Comme annoncé au lancement du chantier, les travaux générant du bruit se feront en journée, du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h à 17h, les autres travaux pouvant s'achever à 18h ou exceptionnellement à 19h.

Pour rappel, nous vous prions, en tant que riverain-e-s et usager-ère-s du site, de respecter la signalisation mise en place et, pour votre sécurité, de ne pas pénétrer dans l'enceinte du chantier. Pour toute question relative à ces travaux, vous pouvez vous référer au site internet [www.jeunes-rives.ch](http://www.jeunes-rives.ch) ou contacter le Service du développement territorial à l'adresse courriel: [developpementterritorial.neuchatel@ne.ch](mailto:developpementterritorial.neuchatel@ne.ch).

Tout en vous réitérant nos remerciements pour votre compréhension face aux désagréments du chantier et en restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le chef de service  
Philippe Carrard



Copies pour information : Dicastère du DTIB  
Service du développement territorial, secrétariat